

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2009

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LA MUNICIPALITÉ

Les six membres de l'équipe en place ont été réélus par acclamation de même que Madame Denise Charlebois du domaine Maskinongé. Au cours du mois d'octobre le président d'élection, M. Bernard Davidson, procédera à l'assermentation des candidates et des candidats et leur demandera leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Au premier novembre 2009, le conseil d'Amherst sera composé de :

Bernard Lapointe, maire
Gaston Beaulieu, conseiller district 1
Ronald Robitaille, conseiller district 2
Carole Martineau, conseillère district 3
Daniel Lampron, conseiller district 4
Denise Charlebois, conseillère district 5
Yves Duval, conseiller district 6

APPEL À DE NOUVEAUX POMPIERS VOLONTAIRES

Le service d'incendie a un besoin urgent de nouveaux pompiers, hommes ou femmes. Il doit assurer la relève et nous comptons sur de nouveaux éléments. Pour plus d'informations, appelez au (819) 681-3372 poste 5213 et le directeur du service M. Yves Duval vous contactera.

DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE ST-LOUIS

Suite au raccord effectué pour l'aqueduc à la hauteur de la rue McLaughlin, les travaux de réfection de la rue St-Louis ont débuté avec l'entrepreneur retenu par soumissions, soit ABC Rive-Nord Inc. Les nouvelles normes pour les trottoirs et le nivellement de la rue seront appliquées par l'ingénieur responsable des travaux M. André Pilon. Les citoyens touchés par les travaux seront rencontrés afin d'évaluer les solutions de nivellement, en particulier pour les trottoirs. Le conseil tient à souligner l'implication exceptionnelle du directeur des travaux publics, M. Daniel Beauchamp, et de son équipe et en particulier du responsable de l'urbanisme et de l'aqueduc, M. Guylain Charlebois.

IL N'Y A PAS EU DE RÉUNION DU CONSEIL EN OCTOBRE

La loi électorale a été modifiée dernièrement. Toute municipalité ne peut siéger à une séance régulière du conseil le mois précédant l'élection municipale. Une exception est prévue pour les cas d'urgence seulement. Le maire demeure responsable de l'administration durant cette période.

ENTRETIEN DU CHEMIN DE VENDÉE ET DU LAC DE LA SUCRERIE

Aucun soumissionnaire n'a répondu à l'appel d'offres effectué par la municipalité pour ce secteur. Le conseil a demandé des solutions de rechange en tenant compte des coûts actuels d'entretien d'hiver.

La proposition la moins onéreuse demeure la location d'un camion avec option d'achat sur plusieurs années. L'économie réalisée représentera environ 30 % des coûts associés à ce type de service. L'équipement sera en plus disponible pour les travaux durant la période estivale.

UNE NOUVELLE EMPLOYÉE À L'HÔTEL DE VILLE

Madame Mylène Charlebois remplace madame Jocelyne Paquette aux services administratifs de la municipalité. Mme Paquette s'est prévalué d'un congé sans solde jusqu'au début de 2010. Le conseil souhaite la bienvenue à Mme Charlebois.

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES CHEZ LES RÉSIDENTS PERMANENTS

Tel que le stipule le règlement, la vidange des fosses septiques doit être effectuée aux deux ans. Des relances par courrier ont été effectuées auprès des propriétaires qui ne l'ont pas faite. On rappelle que si vous jugez ne pas avoir à vidanger votre fosse, un service de vérification est offert au coût de 25 \$. Les citoyens se sont conformés dans un très fort pourcentage. Celles et ceux qui ne l'auront pas faite au premier novembre prochain se verront imposer la vidange avec les frais additionnels.

PLAINTES CONTRE LES CHATS ET CHIENS ERRANTS

Un règlement est en vigueur pour éliminer les chats et chiens errants. Faites la demande à l'hôtel de ville au (819) 681-3372. Un entrepreneur est accrédité pour agir au nom de la municipalité.

PATINOIRES À VENDÉE ET À SAINT-RÉMI

Les travaux pour la patinoire à Vendée ont été octroyés à la firme Permafib au coût de 43 700 \$ plus taxes. Ce projet est clé en main et devrait être réalisé avant la mi-novembre. Une analyse supplémentaire sera nécessaire pour l'implantation de celle de Saint-Rémi à cause du type de sol. Certaines vérifications devront être effectuées avant l'implantation des ancrages. Les coûts des deux patinoires seront financés par un programme d'aide aux infrastructures et par un règlement d'emprunt. Le Pacte rural couvrira une grande partie de cet emprunt.

RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 323 ENTRE SAINT-RÉMI ET VENDÉE

Un premier tronçon d'environ 3 km sera utilisable à compter du mois de novembre. L'autre tronçon sera complété au cours de 2010. La municipalité se verra transférer 3,4 km de chemin desservant les contribuables. À la demande de la municipalité, le ministère des Transports conservera l'entretien des tronçons résiduels de chemin jusqu'en 2011. Cette demande fera économiser environ 12 000 \$ aux contribuables.

**AMHERST PROCÉDERA À LA
CUEILLETTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES DANS LA
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU**

Suite à une demande de la municipalité d'Huberdeau et à une évaluation des coûts, le service des travaux publics d'Amherst y effectuera la cueillette des ordures à compter de juillet 2010. Les employés des services publics effectuent actuellement la nôtre et celle de Brébeuf. Ce nouveau contrat permettra aux employés de compter sur un horaire complet. De plus, aucun équipement supplémentaire ne sera nécessaire pour dispenser le service.

RENCONTRE DES BÉNÉVOLES 2009

La rencontre des bénévoles et entrepreneurs de la municipalité se tiendra cette année le vendredi 27 novembre prochain. Cette rencontre unique dans la région a été créée en décembre 1989. Comme à chaque année, des personnes ayant œuvré dans notre municipalité seront mises à l'honneur.

**Bernard Lapointe,
maire**

**COLLECTE DES ORDURES
AUX DEUX SEMAINES**

Conformément au calendrier de collecte, depuis le début du mois d'octobre et jusqu'à la mi-mai, la collecte des déchets (bacs noirs) est effectuée aux deux semaines le lundi et les matières recyclables, le mardi.

Veillez noter que le conteneur pour les récipients de peinture pour le secteur de Saint-Rémi se trouve maintenant au garage municipal situé au 1323 route 323 sud et non plus à la caserne de la rue Maurice.

LA PAGE DES ANNONCEURS

Urgent besoin de bénévoles

Issus de tous les groupes d'âge et de tous les milieux, nos bénévoles ont tous deux points en commun : un grand cœur et un bon réveille-matin.

Pour être **bénévole le matin** avant le début des classes pour préparer et servir le déjeuner aux enfants dans les écoles, contactez Louise Bouchard au 1.888.307.9362 ou consultez notre site web www.clubdejeuners.org. Faites équipe avec nous.

Club des petits déjeuners du Québec

ICI VENDÉE

Si vous êtes intéressé(e) à la petite histoire de Vendée, vous serez comblé(e) en lisant le livre ***Ici Vendée – Un paradis en héritage***, un document à caractère historique de 286 pages agrémenté de nombreuses photos.

L'auteure, Michèle Gagnon, y décrit la petite histoire de Vendée depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, en passant par les familles fondatrices dont le patronyme est encore présent dans la région, et les premiers villégiateurs qui ont contribué à son développement. Vous y trouverez également des informations concernant les affaires municipales, les soins de santé, le club social, le service postal, la coupe de bois, la chasse et la pêche, les entrepreneurs, les commerces, les associations de lacs, les artistes et enfin les festivités du centenaire de Vendée célébré en 2004.

Offert au coût de 25 \$ à l'hôtel de ville de Saint-Rémi d'Amherst et dans les principaux commerces de Vendée.

Michèle Gagnon

CONFÉRENCES DU C.S.S.S. DES SOMMETS À VENDÉE

Lieu : CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER de 9h30 à 11h30

Personnes responsables : Mme Hélène Hébert 687-9836, Dr Michelle Cousineau 687-2358

6 novembre 2009 : **Vivre avec l'arthrite, est-ce possible**, suivi d'un atelier

4 décembre 2009 : **Pourquoi tolérer les abus? Aidons-nous**, suivi d'un atelier

5 février 2010 : **Les soins palliatifs, définition et rôle de chacun**, suivi d'un atelier

5 mars 2010 : **Les pertes de mémoire : normal ou pas?**, suivi d'un atelier

2 avril 2010 : **L'affirmation de soi**, suivi d'un atelier

7 mai 2010 : **L'ostéoporose chez l'homme et la femme**, suivi d'un atelier

4 juin 2010 : **Possibilité de reprendre si annulation saison 2009-2010**